



5.00 crédits

15.0 h + 30.0 h

Q1

| | |
|---|---|
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Bruxelles Saint-Louis |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : L'unité d'enseignement comporte deux volets : "communication orale" et "communication écrite".</p> <p>1. Communication orale (O. Hambursin) : au terme de cette partie du cours, l'étudiant-e démontrera qu'il-elle est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mener l'interview (enregistrée et/ou filmée) d'un professionnel (au choix), en mettant en œuvre les techniques vues au cours (aisance orale, types de questions, progression de l'information, etc.) - composer une introduction orale (sonore et/ou filmée) de deux minutes environ, faisant office d'introduction à quelques extraits significatifs tirés de l'interview globale, et attestant la maîtrise de paramètres essentiels de l'oral étudiés au cours (travail de l'intonation, du débit, du volume, gestion de l'espace, organisation du discours, etc.) <p>2. Communication écrite (M. Delcour) : au terme de cette partie du cours, l'étudiant-e démontrera qu'il-elle est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - composer des textes courts en maîtrisant les principaux aspects du discours écrit (orthographe, lexique, syntaxe, distinction des registres de langue, organisation de l'information et de la page) ; - reformuler un paragraphe extrait d'un texte d'actualité ; - définir et employer correctement dans des exemples personnels des mots et des expressions idiomatiques ; - identifier et corriger des impropriétés lexicales. |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>Cette unité d'enseignement comporte deux parties de cours (communication orale et communication écrite) et donc deux évaluations distinctes.</p> <p>Communication orale : l'étudiant-e réalise l'interview d'un· professionnel-le exerçant un métier. L'entretien, qui sera enregistré, porte sur la pratique de ce métier.</p> <p>L'étudiant-e est libre de choisir la personne qu'il-elle interroge, mais veille à ce qu'elle lui soit le moins proche possible. L'étudiant-e rend un fichier dans lequel se trouvent 1/ un extrait significatif de l'interview (environ deux minutes), 2/ une présentation personnelle orale de cette interview (environ 1'30) et 3/ l'interview dans son intégralité (minimum 15'). Le travail doit être remis avant la session et est présenté devant un petit groupe d'étudiant-e-s lors des derniers cours de l'année. Les dates précises seront communiquées via la plateforme d'enseignement à distance et au cours. Ce travail est évalué en fonction des critères suivants : aisance, construction de l'introduction, intérêt du propos et choix des extraits, application et maîtrise des techniques et critères abordés au cours, travail de la voix, etc.</p> <p>Communication écrite : l'évaluation prendra la forme d'un examen écrit constitué d'un exercice de rédaction et de questions portant sur le vocabulaire étudié au cours du quadrimestre (définition, synonymes, identification et correction d'impropriétés lexicales, etc.)</p> <p>La partie « communication orale » représente 70% de la note de l'UE et la partie « communication écrite » 30% de l'UE. Les étudiant-e-s sont invité-e-s à consulter le détail des notes qui sera affiché sur la page Moodle du cours après la proclamation des résultats. Une note égale ou supérieure à 10/20 pour une partie de cours (communication orale ou communication écrite) sera automatiquement reportée à la seconde (ou troisième session) et ne pourra donc plus être représentée.</p> <p>Pour obtenir les crédits attachés à une UE, l'étudiant-e doit avoir présenté les examens/évaluations portant sur toutes les parties de l'UE au cours d'une même session. L'absence non justifiée à l'examen/ l'évaluation portant sur l'une des parties entraînera une note d'absence (0A) pour l'UE entière à la session concernée.</p> |
| Méthodes d'enseignement | <p>1. Communication orale : démonstration, observation de situations diverses (enregistrées, filmées ou proposées par les étudiant-e-s), exercices pratiques (jeux de rôles, mimes, lectures, etc.), travail de groupe.</p> <p>2. Communication écrite : exposés magistraux, exercices de rédaction, exercices portant sur le vocabulaire.</p> |
| Contenu | <p>L'unité d'enseignement comprend deux parties : "communication écrite" et "communication orale".</p> <p>1. La partie « communication orale », qui fait alterner des exposés théoriques et de nombreux exercices, permet à l'étudiant-e de revoir et de pratiquer, dans un premier temps, les différents indices paraverbaux, verbaux et corporels, tels que la voix (intonation, débit, pauses, intensité, accent d'insistance, articulation, etc.), l'occupation de l'espace, la distance, la gestualité, le regard, etc. Dans un second temps, d'autres</p> |

| | |
|------------------------------|--|
| | <p>questions plus pointues seront abordées : gestion du temps et des tours de parole ; reformulation ; fonctionnement du groupe ; construction d'un exposé oral, etc.</p> <p>2. Le volet « communication écrite » permet à l'étudiant-e de développer sa maîtrise du français écrit (dans ses dimensions lexicologiques, syntaxiques et orthographiques) et d'exercer des compétences de compréhension et de reformulation de textes.</p> <p>Cette partie du cours insiste sur l'enrichissement du vocabulaire (expressions idiomatiques, paronymes, histoire de la langue, régionalismes, emprunts, etc.) Cette dimension sera réinvestie dans des exercices de rédaction et de réécriture.</p> |
| Faculté ou entité en charge: | TIMB |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Bachelier en information et communication | COMB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en information et communication (français-anglais) | COAB1BA | 5 | |  |